



GROUPE DE TRAVAIL ACTION SOCIALE DU 20 JUIN 2011

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le sous-directeur, nous sommes réunis aujourd'hui, notamment, pour un état des lieux portant sur l'action sociale au bénéfice des retraités. Vous n'êtes pas sans savoir que notre organisation représentée par l'Union fédérale des retraités CGT, a rencontré jeudi dernier le Secrétaire Général du Ministère afin de lui faire part des revendications de ces derniers.

La Fédération des Finances CGT souhaite aujourd'hui que vous puissiez nous confirmer l'engagement d'un processus de discussions sur les bases suivantes :

- Ouverture d'un débat contradictoire, au niveau national et dans les territoires, sur les conditions de vie des retraité(es),
- Sur la base de ce travail, engagement d'une discussion sur les réponses devant être apportées pour améliorer significativement les droits des retraités(es) des Finances à l'action sociale ministérielle, qu'il s'agisse du logement social, des prêts alloués, de la restauration, des interventions des services sociaux, des loisirs ou encore du droit à la protection sociale complémentaire,
- Identification des moyens budgétaires devant être alloués en faveur de l'action sociale ministérielle au profit des retraité(es) Finances.

Nous souhaitons également que vous puissiez vous engager dans l'étude d'un droit d'intervention renouvelé des retraité(es) Finances avec leurs organisations syndicales représentatives dans les différentes instances de concertation dédiées aux questions relatives aux droits sociaux.

Nous interviendrons plus précisément sur les documents soumis à la discussion de ce groupe de travail au fur et à mesure.

Sur les autres points prévus à l'ordre du jour de ce GT, nous avons refusé dans un précédent groupe de travail de discuter sur le projet « prêt en faveur des enfants poursuivant leurs études » si aucun financement supplémentaire n'était prévu. De plus les modalités de ce prêt nous semblent très restrictives. Nous vous demandons donc de poursuivre la discussion sur une nouvelle prestation.

Concernant l'harmonisation indemnitaire, la Fédération des Finances CGT est opposée à la proposition de revalorisation de 1,33 % pour l'année 2012. Dans un contexte où les agents des Finances subissent un gel de leurs traitements, nous vous demandons de renoncer à cette revalorisation.

Pour conclure et à la veille d'arbitrages budgétaires à Bercy, une fois de plus nous vous demandons de bien vouloir préciser les intentions des Ministres quant au financement de l'action sociale en faveur des agents des Finances, fonctionnaires, non titulaires, actifs et retraités.

Montreuil, le 20 juin 2011